

**Objet: ENSEIGNEMENT DE L'ARABE, EDUCATION RELIGIEUSE
ET ECOLES FRANCO-ARABES A L'ECOLE ELEMENTAIRE**

I-OBJECTIFS POURSUIVIS :

- Diversification de l'offre éducative,
- Réconciliation de l'école avec son milieu,
- Relèvement du taux de scolarisation,
- Protection des enfants contre les dangers de l'intolérance religieuse en leur inculquant une éducation fondée sur des valeurs universellement admises,
- Atteinte du taux de scolarisation universelle.
- Offrir à la nation l'opportunité d'avoir de bons citoyens éduqués d'après les valeurs auxquelles les sénégalais croient.
- Pallier le déséquilibre et le vide qui sont les conséquences de la crise morale, spirituelle et culturelle qui secoue nos sociétés et se traduit par des comportements que notre jeunesse emprunte à des modèles le plus souvent en contradiction avec nos valeurs.

II- CONDITIONS DE DEMARRAGE :

Séminaire, du 16 au 20 juillet 2002, sur les modalités d'introduction de l'Education religieuse dans le système éducatif du Sénégal et la création d'écoles publiques franco-arabes.

III- TACHES EXECUTEES :

- choix par la DEE, en rapport avec le cabinet du Ministre et la DEA, des zones d'implantation des écoles franco-arabes publiques et détermination des modalités d'ouverture,
- Elaboration d'emplois du temps prenant en compte la réforme,
- Application de la décision de porter à deux heures par semaine, le crédit horaire initialement alloué à l'enseignement de l'arabe dans les écoles élémentaires publiques
- Large information des IA et IDEN sur les conclusions du séminaire pendant la rencontre bilan,
- Elaboration d'un programme,
- Conception d'un manuel de procédures pour les encadreurs.

IV EXPLOITATION DES RAPPORTS DES IDEN :

4.1- CONTRAINTES :

- Défaut de capacitation des maîtres et encadreurs,
- Insuffisance en maîtres et encadreurs,
- Inexistence de manuels en nombre suffisant pour maîtres et élèves,
- Absence de suivi/évaluation.

4.2- RESULTATS ENREGISTRES :

Sur un effectif total de 1 060 593 élèves dont 446 912 filles :

- 589 058 élèves (dont 266 575 filles) suivent les cours d'arabe soit 57.23%,
- 536 692 élèves (dont 246 796 filles) suivent l'éducation religieuse soit 52.04 %,
- sur les 4 794 maîtres d'arabe nécessaires, l'on ne dispose que de 1348 (dont 122 femmes), soit un déficit de 3446 enseignants (71.9%).
- Dix-sept Inspecteurs de l'Education Nationale (**IEN**) et dix-sept **conseillers pédagogiques** en langue arabe assurent l'encadrement au niveau des quarante IDEN concernées.

Dans les écoles franco-arabes publiques, les dix-sept (17) classes ouvertes au niveau de dix (10) IDEN, et qui mobilisent trente (30) maîtres, totalisent 1 0622 élèves dont 352 filles environ.

4.3- RECAPITULATION :

A la lecture des rapports, on note certaines constances :

- le manque de maîtres d'arabe,
- le manque d'inspecteurs en langue arabe,
- le manque de conseillers pédagogiques en arabe pour pallier le déficit en inspecteurs dans cette langue,
- la forte adhésion des parents d'élèves à cette initiative,
- le manque de formation initiale des maîtres pour ce qui concerne l'Education religieuse,
- le manque de supports didactiques et de documentation en langue arabe,
- la faiblesse de l'offre par rapport à la demande en matière d'éducation religieuse et d'écoles franco-arabe est révélatrice de l'adhésion des populations,
- des difficultés d'élaboration d'un emploi du temps stabilisé qui règle les problèmes de chevauchement des cours et de surcharge horaire des maîtres,
- des entraves au déplacement des encadreurs.

4.4 ANALYSE :

- Le déficit en enseignants est tempéré par le fait des parents qui n'hésitent pas, au besoin, à mettre la main à la poche pour assurer l'effectivité des cours par la prise en charge de maîtres bénévoles. C'est le cas dans la circonscription de Sédhiou ou, en plus, des enseignants de la religion chrétienne se sont portés volontaires pour assurer l'enseignement de leur culte.
- Seules Dakar, Diourbel et Thiès disposent d'inspecteurs en arabe dans des IDEN. Ces derniers sont en général logés au niveau des IA. Les Académies de Kaolack, Ziguinchor et Matam ne comptent aucun inspecteur en arabe. Même si des conseillers pédagogiques renforcent l'équipe des IEN , le déficit reste important.

V- RECOMMANDATIONS :

- la dotation des inspections en ordinateurs pourvus de logiciel arabe pour la production de documents pédagogiques.
 - l'organisation, pendant les vacances, d'un stage de recyclage des maîtres d'arabe en matière d'Education religieuse.
 - la dotation de chaque IDEN au moins d'un encadreur en langue arabe.
 - la répartition judicieuse, à travers les onze académies, des inspecteurs en langue arabe pour éviter que des conseillers pédagogiques uniquement se retrouvent à l'échelle d'une région.
 - l'extension des écoles franco-arabes publiques pour satisfaire l'horizon d'attente d'un grand nombre de parents d'élèves et faciliter l'atteinte du taux de scolarisation universelle.
 - Les bacheliers du lycée franco-arabe (**Cheikh Mouhammad Falilou MBACKE**) de Dakar pourraient être recrutés pour servir de maîtres dans les écoles franco-arabes. Ces futurs enseignants bilingues sont capables d'enseigner le français et l'arabe.
 - l'augmentation du quota de recrutement des VE et des élèves inspecteurs en langue arabe pour résorber progressivement le déficit en enseignants et encadreurs.
 - la tenue de séminaires de mise à niveau au profit des maîtres en langue arabe.
 - l'édition d'un organe d'échanges et de diffusion des innovations en matière d'éducation religieuse et d'enseignement de l'arabe.
 - favoriser des missions de suivi-évaluation sur le terrain.
 - La prise en compte des heures supplémentaires qu'entraînent parfois les classes à double flux.
 - La prise en compte, par la DCS du remplacement des abris provisoires pour les écoles franco-arabes.
- **NB**- L'éducation religieuse islamique sera assurée par les maîtres d'arabe alors que les cours de catéchisme seront du ressort du secrétariat national à l'enseignement catholique.
- Les chiffres ci-dessus communiqués sont la synthèse des données de **40** IDEN sur **43** qui étaient attendues. A ce jour, les IDEN de **Kaffrine**, **Matam** et **Oussouye** n'ont toujours pas réagi.